



Municipalité de
Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 360-25 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS·ES

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule :

Qu'un avis de motion et dépôt du projet fût fait lors d'une séance ordinaire le 4 février 2025, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente le règlement 360-25 relatif au traitement des élus·es

L'adoption du règlement est prévue à la séance ordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : Mardi 4 mars 2025
Heure : 19h30
Lieu : 215 rue Lessard, Sainte-Ursule (Qc), J0K 3M0

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE 11ième JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025
(2025-02-11)

Guylaine St-Louis
Guylaine St-Louis
Directrice générale et Greffière-trésorière



Municipalité de
Sainte-Ursule

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 360-25 RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS·ES

Je soussignée, Guylaine St-Louis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule, certifie que j'ai publié le présent avis :

- À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 11 février 2025

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour du mois de février 2025

Guylaine St-Louis

Guylaine St-Louis,
Directrice générale et greffière-trésorière